

Le Président ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue. Il remercie Mme M-F DURNERIN, Proviseure du Lycée qui accueille l'Assemblée dans son Etablissement, ainsi que M. E. BLONDOT, Principal du Collège "Marie Noël". Il présente ensuite les membres du bureau et les membres d'honneur ainsi que les coprésidents du banquet, Héloïse MARAULT et Guy ARBOD, Trésorier de l'Association et ancien professeur du Lycée.

La secrétaire C. DAVAUD : liste des excusés- ajout de deux décès à la rubrique " Joies et Peines" : Mr. Claude MAILLARD et M. Jean-Marc NUDANT.

I. APPROBATION de L'ASSEMBLEE GENERALE PRECEDENTE

Le Procès Verbal de l'AG du 11 octobre 2014, publié dans le Bulletin n'ayant donné lieu à aucune remarque depuis sa réception, est adopté à l'unanimité des membres présents.

II RAPPORT MORAL 2014-2015 et RAPPORT FINANCIER

1) Rapport moral et d'activité :

En ouverture le président parcourt l'année écoulée et la vie de l'Association :

Il fait le constat déjà évoqué les années précédentes du non équilibre des comptes dû à la diminution des adhésions et au coût des dépenses. Il souligne cependant que L'Association reste conforme à ses statuts en maintenant ses actions en faveur des jeunes, en dépit du déficit.

Il préconise pour infléchir notre fragilité budgétaire : recruter plus d'adhérents, mieux communiquer et essayer de réduire les dépenses les plus onéreuses.

Il souligne pour l'année écoulée : des avancées dans la communication avec un site web rénové, un engagement maintenu auprès des professeurs dans leurs actions pédagogiques, et l'ouverture vers les jeunes générations avec l'arrivée au CA de Florian Gagneau.

Le Président remercie les membres du CA et notamment les nouveaux venus qui ont pris une part active dans l'Association : Marie-Rose Dupuy, M. E. Blondot, Principal du Collège ainsi que Janine Garnier et Florian Gagneau.

Détail des réunions de Bureau et du CA : - réunion de bureau le 24 janvier 2015- CA les 21 mars, 6 juin et 26 septembre.

-Au CA du 22 novembre 2014 : remplacement de F. Jacquet, démissionnaire par Mme Janine Garnier.

Deux dossiers prioritaires :

-La refonte du site internet : reconstruction complète du site par une équipe de trois étudiants de l'IUT d'informatique de Dijon sous la houlette de leur directeur M. J-P Dupuy → nouvelle charte graphique a conduit à redessiner le logo.

Le site permettra de communiquer plus régulièrement en remplacement des documents imprimés et de faire une économie substantielle.

-L'aide aux actions pédagogiques et aux établissements : Projets soutenus :

Lycée et collège : voyage d'échanges à Mayen,

Lycée : musée de Dijon- sortie classes de commerce à Paris- voyage en Angleterre- initiation à la voile (Élèves de 3^{ème} prépa professionnelle)- achat par le CDI d'ouvrages sur la laïcité et de DVD de cinéma.

Collège : voyage à Rome et Pompéi-plages du débarquement- participation au championnat de France de danse- Prix lecture.

-Le pôle Bulletin : réalisation dans une période très courte : collecte de documents et rédaction assurée par M. Policet et M-R Dupuy félicitées et G. Barde qui assure la page Joies et peines et celle des Bienfaiteurs.

-Pour la présente Assemblée générale, le Président remercie Mme Durnerin, qui nous accueille dans son Etablissement, Janine Garnier qui a pris en charge toute l'organisation du repas et Ginette Barde qui a trouvé les coprésidents et a tenté de rechercher leurs condisciples.

■ **Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité**

2) Rapport financier

1. Compte financier : présenté par G. ARBOD, Trésorier sur tableau rétro projeté par G. PORTAL :

Recettes quasiment conformes aux prévisions (4290,08€ pour 4270€ prévus).

- cotisations membres : 2583€/2600€

- versements Bienfaiteurs : 1052€/1000€

- publicité : 515€/500€

-intérêts en baisse : 140,08€/170€

Dépenses légèrement en baisse / aux prévisions (5628,60€/5700,94€) mais supérieures aux recettes → déficit : 1338,52€

-Aides aux établissements :

Dons Lycée ; 930€- Documentation Lycée : 508,71€

Dons Collège : 950€ (150€ attribués à Mme TAHIRI pour le championnat de danse)

- Editions de l'Association et divers frais de fonctionnement :
 - Tirage du Bulletin et annuaire +affranchissements : 1759,35/1800€ au prévisionnel
 - Lettre-infos : tirage : 194€→0,80cts/ membre +affranchissements : 82€ (G. Barde n'assure pas la lettre-infos en 2016)
 - Bilan Banquet 2014 : 120,32€
 - Site Web : 247,73€ (facture ancien hébergeur+ remboursement frais de déplacement des 3 étudiants)
 - Assurances : 420,94€
 - Divers : 156,89€
 - Point financier au 30 septembre 2015 : 16102,55€
 - Parts sociales C. Ep : 5000€
 - Livret A : 10416,48€
 - Compte courant : 666,07€
 - Espèces : 20€
- Le Trésorier précise que l'Association n'a pas d'emprunt ni de subvention.

Rapport des contrôleurs aux comptes :

C'est Mme Dominique HOTTO professeur de mathématiques au Lycée qui présente le rapport réalisé par elle et sa collègue Mme Chantal GILLOT (mise à disposition des documents comptables arrêtés au 30 septembre 2015 par le Trésorier).

<i>BILAN 2014/2015 totalise</i>	<i>16102,55Euros</i>
<i>COMPTE DE RESULTAT est en débit de</i>	<i>5628,60Euros</i>
<i>est en crédit de</i>	<i>4290,08Euros</i>
<i>avec un solde débiteur de</i>	<i>1338,52Euros</i>

Nous certifions la sincérité et la régularité du BILAN 2014-2015 et du compte de résultat au 30 septembre 2015.

Le 8 octobre 2015 Les contrôleurs aux comptes Mmes D. HOTTO- C. GILLOT

Le Président remercie contrôleurs et trésorier pour leur travail sérieux :

■ **Le compte financier est approuvé sans réserve et Quidus est donné au Trésorier**

M. G. PORTAL est chaleureusement remercié pour son aide efficace à la clôture des comptes, réalisation de la présentation projetée et graphiques comparatifs.

III. RAPPORT d'ORIENTATION 2014-2015- BUDGET PREVISIONNEL

1) Rapport d'Orientation du Président :

MESURES FINANCIERES : décidées en CA et proposées à l'aval de l'AG.

- **maintien** du tarif des cotisations :
- **modification** des sommes allouées aux Etablissements :
 - Lycée : 1100€ au lieu de 1000€
 - Collège : 900€ au lieu de 800€

Pistes à explorer pour réduire le déficit et assurer l'avenir de l'Association !

- 1. Augmenter le nombre d'adhérents** : effort de communication à poursuivre auprès des élèves et de leurs parents (Panneau d'information au Lycée + site rénové →contact avec d'anciens élèves) + recherche de nouveaux adhérents par chacun (anciens élèves, professeurs, parents : de gros efforts attendus).
- 2. Réduire certaines dépenses** : coût important des frais d'expédition de la lettre-infos et du Bulletin : prévoir acheminement par voie informatique pour les détenteurs d'une adresse mèl et pour le Bulletin réduire le nombre de pages, le site pouvant apporter directement un certain nombre d'informations. Portage à domicile pour Joigny.
- 3. Diminution à négocier de notre prime d'assurance.**
- 4. Suppression éventuelle de la Boîte postale à la poste.** Cette proposition ne fait pas l'unanimité, un ancien élève assurera, en tant que Bienfaiteur, le coût de la Boîte Postale.

« C'est en réalisant un maximum d'économies que nous assurerons le devenir pérenne de notre association. Car il ne serait pas envisageable de réduire nos aides aux élèves et professeurs sous peine de perdre notre raison d'être ». Essayons de maintenir nos aides et notre autonomie, d'augmenter le nombre de nos annonceurs, Bienfaiteurs et Sympathisant.

■ **Approbation à l'unanimité du rapport d'orientation**

- 2) **Budget prévisionnel et répartition des subventions** (présenté par G. ARBOD et projeté par G. PORTAL réalisateur des transparents et graphiques comparatifs) :

Dépenses :	5400,00 €
Recettes :	3950,00 €
Déficit :	1450,00 €

Aides aux Etablissements en augmentation : Lycée : 1100€- Collège : 900€
Documentation en diminution : CDI Lycée : 300€- CDI Collège : 150€- Prix lecture : 190€
Dépenses exceptionnelles : 300€ : aide à un élève méritant du lycée : 50€/mois pendant 6 mois.

■ **Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel**

IV. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ETAIENT RENOUVELABLES : Guy ARBOD, Michel GENTY et Alain PELVILLAIN

DEMISSIONNAIRE : Simone FAYADAT

CANDIDATURE : Florian GAGNEAU, déjà membre coopté l'année précédente.

Aucune autre candidature ne s'étant présentée parmi les membres présents, les postes restant vacants pourront être pourvus en cours d'année comme le prévoient les statuts.

Sont élus à l'unanimité, trois sortants et un nouveau membre:

Guy ARBOD, Michel GENTY, Alain PELVILLAIN, Florian GAGNEAU

V. PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS :

La parole est donnée à Mme M-F DURNERIN pour la présentation du Lycée, 2^{ème} établissement du département. Elle remercie l'Association pour ses aides en soulignant la nécessité de la faire d'avantage connaître auprès des élèves. Elle insiste sur quelques points :

- Construction d'un atelier logistique pour une filière qui offre beaucoup de débouchés, une augmentation de 100 élèves par an (démographie et attractivité de l'Etablissement).
- Création d'une section européenne anglais - mathématiques dans les filières générales et souhait de l'étendre aux enseignements techniques et professionnels.
- Filière seconde professionnelle : accueil élèves du lycée Blaise Pascal de Migennes (filière Accueil-Clients-Usagers).
- Résultats aux examens : Etablissement extrêmement bien classé.
- Labellisé 'Lycée des métiers' : multiplicité des formations - labellisé E3D, établissement en démarche de développement durable.

Elle se montre favorable à la proposition de G. Portal de relancer les conférences en fonction des filières. Elle souhaiterait une conférence sur la laïcité qui bénéficierait aux élèves et aux professeurs.

M. E. BLONDOT, Principal présente le Collège, en insistant sur quelques points :

- Baisse des effectifs des élèves (535) : Brion fait partie de Migennes.
- Avec la réforme des collèges, Marie Noël fait maintenant partie du Réseau d'Education Prioritaire.
- Classe UPE2A : classe de non francophones (40 familles à accueillir)
- Résultats médiocres au BEPC

L'ambiance meilleure laisse espérer de meilleurs résultats aux examens.
Il remercie chaleureusement l'Association pour son aide.

Le Président remercie les chefs d'Etablissement, il fait état de missions de + en + difficiles, de responsabilités accrues et fondamentales pour l'avenir.

VI DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au Collège Marie Noël le samedi 8 Octobre 2016 à 10H.
La séance est levée à 12h15, pour rejoindre le lieu du repas.

Le Président

La Secrétaire

Yves AUDARD

Christiane DAVAUD